

## RETRAIT DE LA RÉFORME DES RETRAITES RÉFORME INJUSTE VÉRITABLE RÉGRESSION SOCIALE

### Pour tous ceux nés après 1968 :

**VÉRONIQUE** – 1 enfant – née en 1968  
*Carrière complète dans le privé*

Avant réforme :

départ possible à 62 ans : 1641 €  
départ possible à 64 ans : 1817 €



Après réforme :

DÉPART À 62 ANS IMPOSSIBLE !  
Pour un départ à 64 ans : 1641 €

**2 ANS DE TRAVAIL SUPPLÉMENTAIRES**  
**PERD 176€/ MOIS !!!**

**SANDRA** – mère de 4 enfants – née en 1969  
*Carrière hachée mais toutes ses annuités*

Avant réforme :

départ possible à 62 ans : 967 €  
départ possible à 64 ans : 1128 €



Après réforme :

DÉPART À 62 ANS IMPOSSIBLE !  
Pour un départ à 64 ans : 967 €

**2 ANS DE TRAVAIL SUPPLÉMENTAIRES**  
**PERD 160€/ MOIS !!!**

### Les carrières complètes au SMIC :

**PAULA** – célibataire – née en 1964  
Employée dans une société d'entretien  
*Carrière complète au SMIC*

Avant réforme :

départ possible à 62 ans : 1217 €  
(avec complémentaire)  
départ possible à 63 ans : 1265 €  
(avec complémentaire)



Après réforme :

DÉPART À 62 ANS IMPOSSIBLE !  
Pour un départ à 63 ans : 1217 €

**1 AN DE TRAVAIL SUPPLÉMENTAIRE**  
**PERD 50€/MOIS !!!**

### Les carrières longues :

**PAUL** – père de 2 enfants – né en 1963  
Ouvrier du bâtiment  
*Carrière longue – début d'activité à 18 ans*

Avant réforme :

pour un départ à 60 ans : 1275 €



Après réforme :

DÉPART À 60 ANS IMPOSSIBLE !  
Pour un départ à 62 ans : 1275 €

**2 ANS DE TRAVAIL SUPPLÉMENTAIRES**  
**AUCUN BÉNÉFICE !!!**

## La réforme des retraites c'est quoi ?

- Le décalage de l'âge légal de départ de 62 ans à 64 ans en 2030
- Accélération de l'allongement de la durée de cotisation : 43 annuités dès 2027

### **Pas de retraite pour les jeunes !**

Les jeunes qui font des études rentrent tardivement dans l'emploi. Par conséquent, pour obtenir toutes leurs annuités ils devront partir à la retraite encore plus tardivement

*Ex : Pour un début d'activité à 24 ans et 43 ans de carrière, le départ à la retraite à taux plein se fera à 67 ans !!*

### **Plus de précarité !**

Aujourd'hui 1 personne sur 2 qui liquide sa retraite n'est plus en emploi : chômage, invalidité, inaptitude ...

Ces personnes devront rester 2 ans de plus dans la précarité !

### **1200 € de retraite minimum garantie Mensonge !**

C'est 1200€ brut de pension régime de base + complémentaires  
Pour l'obtenir il faudra avoir réalisé sa carrière complète, soit 43 années au SMIC !